

Pôle métier Référentiels - Ortho 56

Réunion du 25 septembre 2014

Visioconférence Antenne Portuaire - Région Bretagne Rennes

Ordre du jour

- Restitution des travaux et retour sur les discussions avec IGNF
- Spécial « occupation du sol »

Présents	Excusés	Membres / invités	Service / Fonction
X		Duceux Sylvaine	Lorient Agglomération
X		Barillé Pascal	Syndicat Mixte du Pays d'Auray
	X	Richard Vianney	Syndicat Mixte du Pays d'Auray
	X	Gautier Manuel	Mégalis Bretagne
	X	Cottencin Alain	Vannes Agglo
X		Vinsonneau Lydie	Région Bretagne
X		Dislaire Danielle	Département du Morbihan
X		Jordan Le Goff	Pays de Pontivy
X		Mélanie Gestain	Communauté de commune de Rhuys
X		Raphaël Arnaud	Communauté de commune de Rhuys
	X	Christophe Laly	Département du Morbihan
	X	Nicolas Briant	Vannes Agglo
X		Dorothee Guiller	Vannes Agglo
X		Arnaud Le Montagner	AUDELOR
X		Nadine Nicolas	AUDELOR
X		Nathalie Le guen	Lorient Agglomération
X		Antony Hubert	Pays de Ploërmel
X		Matthias Urien	SIAGM-PNR
X		Grégory Derrien	Syndicat mixte Ria Etel-SMGQ

Rappel du projet

- Présentation de la démarche aux nouveaux venus. Présentation du courrier de synthèse. Il s'agit d'un document sur lesquelles les structures peuvent s'appuyer.
- Retour sur la réunion de juin avec IGNF.
- Création d'une nouvelle branche dans l'organisation IGNF avec un laboratoire OCSGE (occupation du sol à grande échelle) à Caen.
- L'objectif de cette réunion est d'arriver à lister tous les arguments en faveur de la mutualisation d'un référentiel Occupation des Sols sur le 56.

Retour sur le projet national

Pascal Barillé aborde le contrôle de l'OCSGE. Il s'agit d'un temps humain qui ne sera pas à sous-estimer.

Nomenclature finalisée en juin. Appel à commentaire jusqu'au 1^{er} octobre.

Guide de prescription national pour la fin de l'année.

Propositions IGNF

- **Sur le plan technique** : Non favorable à dissocier couverture et usages. Cela revient à intervenir deux fois sur une même zone.
- L'IGN souhaite faire un maximum de choses en interne pour limiter la sous-traitance. Avec la mise en concurrence il est possible que l'on ait affaire à deux bureaux d'études. L'IGN n'y est pas favorable.
- **La participation IGN** : apport technique sur couverture : réseau ferré et routier principal.
- Fourniture des données exogènes réputées fiables : BD Topo, végétation, RPG, IRC. RPG pour le contrôle car la base repose sur le déclaratif comme MAJIC.
- Aide à la diffusion et hébergement des données sur Géoportail. Proposition de service sur 3 ans. Permet à ceux qui n'ont pas d'outils de pouvoir utiliser les données. Sinon, il est possible de travailler avec QGIS. SIG gratuit en vogue.
- Participation financière : entre 40 000 € et 50 000 € TTC.

Cela fait une enveloppe de financement de l'ordre de 125 000 €. L'IGN est en confiance avec le groupe de travail sur le 56 du fait de la participation de Pascal et Vianney au groupe national OCSGE.

FINANCEMENT

L'équation finale :

275 000 € TTC

- 75 000 € TTC

- 64 000 € TTC

- 50 000 € TTC

86 000 € TTC à trouver !

L'IGN va participer au contrôle. L'apport en nature est à souligner.

Les données exogènes locales seront aussi à prendre en compte pour le contrôle des usages. Notamment, les ERP, les zones d'activités, commerce, patrimoine, inventaire ZH, stationnement, etc. Sylvaine va proposer une grille de réponse et envoyer le modèle Breizh Go.

Trois scénarios ont été présentés pour le financement des Pays :

- 1 en fonction de la superficie
- 2 en fonction de la population
- 3 un mixte des deux

Si l'enveloppe n'est pas suffisamment conséquente, des concessions seront nécessaires sur nos besoins. De même, des options seront à envisager lors de la consultation.

<http://cms.geobretagne.fr/content/ocs-ge-présentation>

<http://cms.geobretagne.fr/content/répartition-financière>

Remarques des acteurs

Le Pays de Redon a déjà signalé qu'il ne souhaitait pas être financeur.

Sylvaine a évalué la part du Pays de Lorient si elle réalisait un OCS toute seule. Sans apport le surcoût est de l'ordre de 20 à 25%. Information recueillie après la réunion auprès d'un bureau d'étude.

Le coût de la mise à jour étant normalement moindre une fois que l'on a le socle de base cela peut être un argument supplémentaire. Environ 50 % du montant de base en création tous les 3 ans. Estimation réalisée sur la base de nos besoins après la réunion.

<http://cms.geobretagne.fr/content/besoins-ocsge56>

Au niveau des Pays le coût ne semble pas exorbitant. Il faut juste prévoir le budget et avoir les arguments pour justifier la dépense.

Les SCOTs pourraient évaluer la consommation foncière en procédant autrement. Pour autant, cela leur coûterait plus cher. De même, Audelor, a rappelé que la démarche est plus importante que le coût. Cette co-production pourrait être contagieuse aux autres départements. Cela viendrait enrichir l'observatoire Régional du foncier.

Le Conseil Général du Morbihan finance déjà via Mégalis Bretagne l'ortho. Ils n'ont pas de visibilité en ce moment.

Grégory Derrien, syndicat mixte de la ria et syndicat mixte de Gâvres-Quiberon n'a pas de gros besoins.

Chiffrage par les bureaux d'études

Le chiffrage est basé sur la totalité des besoins exprimés par les acteurs du 56 en lien avec la nomenclature nationale.

Suite à donner

- Faire le bilan des données pouvant être mises à disposition par les collectivités.
- **Sylvaine** : envoi du modèle Breizh Go pour POI.
- Mise à disposition de la dernière nomenclature des besoins sur Géobretagne.
- Demander des éléments chiffrés sur le coût de mise à jour.
- **SCOTs** : Faire du lobbying au niveau des Pays.
- **Arnaud et Lydie** : Faire le lien avec le GT usages de la DREAL Bretagne.
- **Pascal-Vianney** : Avoir des arguments sur avantages/inconvénients approche parcellaire et approche photo-interprétation

Chaque financeur potentiel s'exprime sur ses possibilités de financement assez rapidement. Délai fixé à **mi-novembre**.

Orthophotographie

- **Evolution du calendrier.**

Réception et contrôle de l'ortho **10 cm**. Les données ont été contrôlées réalisé par la DDFiP. C'est bon.

Ortho 20 cm : réception des échantillons. Une demande a été faite auprès de SINTEGRA pour avoir une nouvelle proposition de radiométrie.

La précision des échantillons est partie en contrôle avec Loïc (DDFiP).

MNT : l'envoi est différé à Février-Mars. Évaluation sous-estimée du travail.

Prochaine réunion :

Décembre 2014
A confirmer